



[COMMUNIQUE DE PRESSE] ASSURANCE CHÔMAGE - Objectif plein emploi : une injuste nouvelle réduction des droits des chômeurs

Après les annonces ce jour du ministre du Travail sur les nouvelles règles d'assurance chômage, la CFDT regrette et dénonce des arbitrages à nouveau en défaveur des plus fragiles. La modulation de l'assurance chômage selon la conjoncture n'est pas une solution pour atteindre le plein-emploi.

En effet, la CFDT ne partage pas le principe qu'une baisse des droits des demandeurs d'emploi améliorera leur entrée sur le marché du travail. Les difficultés de recrutement viennent d'abord d'un déficit de compétences liées aux besoins des entreprises mais aussi des conditions de travail proposées.

Ce sont les sujets des bas salaires, des horaires décalés, des contrats courts, de l'accès difficile au transport et au logement qui sont à l'origine des difficultés de recrutement. Ne pas traiter concrètement ces sujets, c'est refuser de travailler sur la qualité de l'emploi. Et surtout, c'est maintenir les plus fragiles dans la précarité.

Le gouvernement choisit aujourd'hui de réduire de 25 % la durée d'indemnisation pour tous les travailleurs et travailleuses en fin d'indemnisation et nouvellement inscrits à Pôle emploi à compter du 1er février 2023. Lors de l'entrée en vigueur de la précédente réforme en 2021, le gouvernement s'était pourtant engagé à ne pas toucher au capital de droits. Ce sont près de 3 à 4 milliards d'euros d'économies qui seront réalisées sans qu'aucun effort ne soit attendu des employeurs. Le nombre de

contrats de moins d'un jour dépasse pourtant largement le niveau d'avant crise sanitaire.

La CFDT pointe aussi l'incohérence de l'exécutif qui applique les mêmes règles pour les demandeurs d'emploi en formation, alors que les difficultés de recrutement sont largement imputables au manque de qualification.

Quelques jours après l'adoption de la loi Marché du travail, c'est une nouvelle injustice qui frappe les travailleurs : la CFDT dénonce des mesures sous-tendues par l'idée que le chômage est un choix.



Documents

[Objectif plein emploi : une injuste nouvelle réduction des droits des chômeurs](#)